



DOUANE

SERVICES DE FORMATION LOCAUX LES GRANDS OUBLIÉS

LA CFDT NE CESSE D'ALERTER LA DG SUR LA SITUATION DE NOS SERVICES FP LOCAUX QUI N'ONT PLUS LES MOYENS DE FONCTIONNER.

LA PARTIE RECRUTEMENT ET LE SUIVI DES STAGIAIRES EN FORMATION INITIALE GRÈVENT EN GRANDE PARTIE LA CHARGE DE TRAVAIL DE NOS COLLÈGUES.

Le sujet des services FP locaux est identifié par la DG puisqu'une chargée de mission devait rendre un rapport en décembre 2024. Malheureusement, la DG concède que le rapport n'est pas prêt pour le moment.

Pourtant la situation est urgente.

Quel est le bilan et quelles sont les perspectives pour la formation continue ?

Construction et déploiement d'un nouveau SI remplaçant CLAF.

Pour la CFDT, c'est enfin une bonne nouvelle, car l'applicatif CLAF a fait son temps !

Le nouveau programme listera l'ensemble de notre parcours de formation depuis notre entrée en école. Cela pourra aussi indiquer le nombre de formations qui sont refusées.

Rationalisation du catalogue de formation en vue de construire des parcours de formations.

Il faut réviser la FP locale dans sa globalité, il y a beaucoup trop de disparités selon les interrégions. Dans de nombreuses DI, il n'est plus possible de réaliser les formations obligatoires (*cash control, art60, chef d'équipe...*) par manque de formateurs et/ou de temps pour la mise en place.

Le peu de disponibilité des formateurs locaux (ex : agent poursuivant, chef d'équipe, fonction de commandement ou d'encadrant) ne permet pas la formation en cascade de l'ensemble des agents.

Une fois de plus, nous manquons d'effectifs.

La CFDT Douane propose la mise en place d'un véritable réseau de formateurs à l'instar de ce qui a été réalisé dans le cadre d'AGNET.

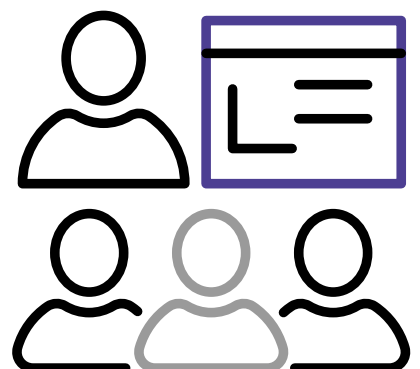
Il est urgent de réagir et de proposer des formations, qui soient proches des lieux de vie et de travail des agents. Les écoles de La Rochelle et Tourcoing sont surchargées et cela va perdurer, il faut donc privilégier la proximité.

Nous souhaitons que les formations puissent être délocalisées dans l'intérêt des agents. Pourquoi faire déplacer des agents alors que dans beaucoup de cas un formateur dédié et volontaire pourrait aller à leur rencontre. C'est un gain de temps pour toutes et tous, une réelle optimisation des coûts et des moyens et surtout cela permet aux formateurs de prendre en compte certaines réalités de terrain.

La DNRFP y est favorable et précise que certains formateurs de l'ENDLR se déplacent en région pour assurer des formations.

La CFDT souhaite que cette démarche s'intensifie.

Enfin, nous réclamons un réel suivi et une véritable équité tout au long du parcours de formation afin que chacun puisse y participer et suivre son évolution.



FORMATION
PROFESSIONNELLE
AVRIL 2024



[FINANCES.CFDT.FR](https://finances.cfdt.fr)

Les pistes de formation à mettre en place en région

C'est un sujet primordial pour la CFDT, la formation secourisme opérationnel mise en place pour la formation moniteur tir à La Rochelle doit être déployée rapidement sur l'ensemble du territoire.

L'ensemble des agents de la douane, surtout dans le contexte Vigipirate urgence attentat doit maîtriser les techniques de garrot, de réanimation et d'intervention en cas de blessures par arme à feu.

La FP "**périple meurtrier**" n'est pas encore déployée sur l'ensemble du territoire, nous exigeons qu'avant les JO, l'ensemble des agents de la surveillance puisse la suivre.

Les formations concernant le CEBS doivent aussi rapidement arriver en région afin d'aider nos collègues avec les évolutions réglementaires.

Défraiement des formateurs occasionnels.

Les formations dispensées à un public d'inspecteurs sont plus rémunérées que celles proposées à des contrôleurs ou des agents.

Ce système est totalement archaïque et injuste, pour la CFDT cela doit être revu et corrigé.

La e-formation

L'idée paraît séduisante pour une première appropriation d'une réglementation mais elle ne doit pas remplacer un formateur. **Cela doit rester un outil pédagogique !**

La CFDT refuse le tout formation en e-learning, **rien ne remplace le présentiel et les échanges entre stagiaires lors des formations.**

Les e-formations pour les agentes et agents des services de la surveillance restent difficiles car les agents ne disposent pas d'ordinateurs et ceux des unités sont mutualisés. Il faut donc veiller à mettre en place des créneaux dédiés durant les heures de service avec un nombre d'agents correspondant aux ordinateurs.

A défaut le **prêt d'ordinateurs** est indispensable, et il est nécessaire de côter les collègues en **télétravail** exceptionnel ou leur accorder une autorisation d'absence (comme pour la préparation d'une épreuve orale à 1 concours) pour suivre ces formations à domicile.

Il est primordial de donner les moyens aux agents, aussi bien en temps de travail, qu'en matériel. **Peu de brigades et de bureaux offrent des espaces adaptés pour ces e-formations.** Il est difficile de trouver un lieu dédié (calme, avec connexion) pour ces e-formations ou le temps nécessaire à l'exécution de celles-ci (surcharge de travail pour les OPCO ou format inadapté pour les agents de la surveillance).

Souvent ces formations monopolisent un ordinateur ou une pièce ce qui est incompatible avec la continuité de service. C'est pourquoi nous demandons la création au sein des locaux d'un espace dédié avec matériel informatique adapté (casque/écran) ou la possibilité aux agents de suivre ces formations à domicile avec un équipement adapté itinérant.

De plus, un temps alloué et intégralement dédié à la réalisation de ces e-formations sans coupure ni autres tâches à réaliser doit être accordé.

Ce groupe de travail a permis une nouvelle fois de mesurer l'ampleur du chantier qui est devant nous dans le sujet de la FP.

Hélas une nouvelle fois les solutions concrètes peinent à être déployées.

Le remplacement de CLAF permettra nous l'espérons d'avancer, mais une nouvelle fois, ce sont les moyens qui aujourd'hui manquent.

Une nouvelle réunion sur le sujet est programmée au second semestre, nous exigeons qu'elle acte des avancées concrètes.

